

Communauté d'assolement / Facteurs clés

Formes de collaboration : liste des principaux facteurs clés	
Forme de collaboration analysée: la communauté d'assolement	
Facteurs de succès de la forme de collaboration	Adéquation de la forme de collaboration
<p>Autonomie</p> <p>Permet une répartition claire des tâches et des responsabilités. Permet la spécialisation. Réglementation claire des compétences. Grande liberté entrepreneuriale des exploitations partenaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Répartition des tâches et des responsabilités. - Dissolution pouvant être complexe et coûteuse. - Spécialisation possible. - Indépendance limitée (consultation des partenaires).
<p>Reconnaissance sociale</p> <p>Le gain découlant de la collaboration est visible de l'extérieur. La fierté professionnelle est préservée si ce n'est accrue. La perte d'image en cas de dissolution de la collaboration est limitée et mesurable. Les partenaires connaissent des procédures de résolution des conflits constructives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gain lié à l'agrandissement de l'exploitation, professionnalisation. - Avantages économiques et sociaux pour tous les partenaires. - Déséquilibre possible (meneur/suiveurs). - Perte d'image possible en cas de dissolution.
<p>Simplicité / clarté</p> <p>La forme de collaboration a des règles simples, faciles à comprendre; la structure organisationnelle est simple. Peu d'accords sont nécessaires et le nombre des dispositions légales à respecter est raisonnable. Des services d'information compétents et fiables sont à disposition pour répondre aux questions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat obligatoire (version complète recommandée). - Difficulté de régler certains points (anciennes réserves, décompte des bénéfices, règles en cas de liquidation). - Discussions régulières et ajustements stratégiques nécessaires.
<p>Introduction par étapes, testabilité</p> <p>Les exploitations peuvent récolter des expériences dans un cadre clairement délimité. Le processus peut être mis en œuvre par étapes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rapprochement possible avec des formes de collaboration plus simples. - Le démarrage de la communauté reste une gageure.
<p>Rentabilité, gain visible</p> <p>Le gain identifié avec objectivité est intéressant et visible pour les exploitations partenaires. Le potentiel de risque de la nouvelle collaboration est connu et facile à appréhender par les partenaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Gain d'efficacité avec l'accroissement des compétences induit par la spécialisation et les échanges professionnels. - Gain d'efficacité avec l'accroissement des surfaces, le partage des coûts d'investissement, la planification commune des travaux, etc. - Pertes possibles en cas de dissolution prématurée.
<p>Partenaires appropriés</p> <p>Aborder des partenaires potentiels est aisé (bas seuil d'inhibition); il est facile d'en trouver. Les différentes postures et valeurs des exploitations partenaires sont identifiées et reconnues.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Partenaires papables généralement connus mais rares. - Effet de frein de l'attache émotionnelle à l'autonomie. - Grande influence du renom des partenaires potentiels.
<p>Connaissances et compétences</p> <p>Des connaissances et / ou compétences manquantes peuvent être acquises/élaborées sans grand investissement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Processus de fondation complexe. - Conseil technique recommandé pour l'établissement du contrat.